

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 110/2022

A la société CFAO RDC

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/DGRAD-CGPMP/2022, conclu avec la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent dix-neuf mille six cent trente-six (USD 219 636) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 01/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général